

/FE.-

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 91-252 du 31 Octobre 1991

portant approbation des Etats Financiers
de la Société Nationale d'Assurances
et de Réassurance (SONAR) pour
l'Exercice 1990.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU La Loi N° 90-32 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU La Décision N° 91-042/HCR/PT du 30 Mars 1991 portant proclamation des résultats définitifs du deuxième tour des élections présidentielles du 24 Mars 1991 ;
- VU La Loi N° 88-005 du 26 Avril 1988 relative à la création, à l'organisation et au fonctionnement des Entreprises Publiques et Semi-Publiques ;
- VU L'Ordonnance N° 74-85 du 30 Décembre 1974 instituant le monopole des Opérations d'Assurances et de Réassurance au profit de l'Etat ;
- VU Le Décret N° 89-140 du 17 Avril 1989 portant approbation des Statuts de la Société Nationale d'Assurance et de Réassurance (SONAR) ;
- VU Le Décret N° 91-176 du 29 Juillet 1991 portant composition du Gouvernement ;
- SUR Proposition du Ministre des Finances et du Ministre du Plan et de la Restructuration Economique ;
- Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 9 Octobre 1991 ;

D E C R E T E :

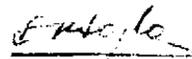
Article 1er. - Sont approuvés les Etats Financiers de la Société Nationale d'Assurances et de Réassurance (SONAR) pour l'Exercice 1990, tels qu'ils figurent en annexe du présent Décret.

.../...

Article 2.- Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 31 Octobre 1991

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Nicéphore SOGLO

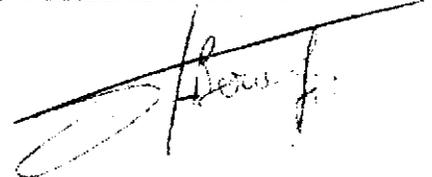
Le Ministre d'Etat, Secrétaire
Général à la Présidence de la
République,


Désiré VIEYRA

Le Ministre du Plan et de la
Restructuration Economique,


Aurélien HOUSSOU
Ministre intérimaire.-

Le Ministre des Finances,


Bernard HOUEGNON
Ministre intérimaire

Ampliatiions : PR 4 AN 2 MESGPR 2 CS 1 PRE 4 MF SGG 4 AUTRES MINISTERES
14 BD-DCF-DTCP-DSDV-DI 5 DPE-DLC-INSAE 3 IGE 2 DCCT 1 GCONB 1 SONAR 8
BN-DAN 2 JORB 1.-